



Le Conquet, le 5 octobre 2014

### Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 septembre 2014

L'association A.S.P.E.C.T s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le dimanche 21 septembre 2014 à 10h à la salle Kermarec au Conquet.

Etaient présents ou représentés 32 adhérents sur 39 à jour de leur cotisation ; le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, sous la présidence de Josiane CLOCHON, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités par le Président
- Rapport et compte rendu financier, décharge du trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Discussion autour des actions à mener par notre association
- Questions diverses

Mme Josiane Clochon, vice-présidente, fait part des transformations dans l'organisation de notre association du fait de la démission, conformément à nos statuts, de son Président Philippe Gay élu conseiller municipal lors des dernières élections. Elle remercie celui-ci pour le travail accompli ces dernières années : elle souligne sa compétence, sa connaissance des dossiers, son implication, sa ténacité. Elle présente ensuite les membres du Conseil d'Administration qu'elle remercie pour leur travail au cours de l'année.

#### Réponse de Philippe Gay

Il remercie le conseil pour son travail. ASPECT n'a jamais basculé dans le politique : sa qualité de regard et son expertise font que l'on est confiant dans l'avenir de l'association ; ASPECT a alerté souvent, ce qui a amené les élus à s'engager dans l'AVAP à laquelle ASPECT participe. ASPECT a son utilité et nous devons continuer à faire pression sur les élus : c'est un enjeu essentiel pour la protection du patrimoine

#### - Rapport et compte rendu financier

Jacqueline Ruel présente les comptes : pas de dépenses majeures si ce n'est des honoraires d'avocat pour consultation sur un permis de construire. On constate une légère baisse des cotisations.

Le montant de la cotisation reste inchangé  
15 euros pour 1 personne  
20 euros pour un couple

## **- Rapport d'activités**

### **1 le site**

Jean Chabrol présente, sur écran d'ordinateur, le site qu'il a rénové : il est hébergé pour 60 euros par an, avec l'avantage qu'il y a une plus grande pérennité et une navigation plus modernisée. On peut consulter tous les dossiers en cours, les C.R avec la municipalité, l'historique, les liens avec les TAP, l'Agenda 21, l'AVAP, le PLU ...

Le site est pour le moment très peu fréquenté et nous vous encourageons tous à vous connecter.

3 membres du conseil d'administration le font vivre.

### **2 AVAP**

L'AVAP est un des principaux objectifs du mandat de X. Jean.

Jean Chabrol, avec l'aval de la Mairie, est le représentant de ASPECT en remplacement de Ph.Gay.

Il s'agit, à la demande des architectes de lister les divers éléments du patrimoine : lavoirs, calvaires...

Lors de la prochaine commission, ASPECT fera part de ses commentaires qu'ils soient positifs ou négatifs. Pour nous, l'aspect paysager est important ; on ne se cantonnera pas à l'urbain

Les différents stades du projet sont : élaboration, concertation et enquête publique. On peut situer l'aboutissement vers fin 2015, voire 2016, il y a du retard dans la phase d'élaboration de la réglementation.

ASPECT participe, mais la décision en revient aux élus sous la responsabilité de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

ASPECT, J.P.Clochon et Ph.Gay qui est élu à la commission d'urbanisme ont la même sensibilité.

La municipalité va vers une réglementation plus exigeante en matière d'urbanisme, qui amènera une plus grande harmonie dans le paysage de la commune.

Avap s'opposera à certaines erreurs, c'est un outil de progrès et un moyen d'orienter. Elle s'appliquera dans une zone déterminée.

### **3 TAP**

J. Clochon présente le projet dans lequel ASPECT s'est engagé : il s'agit de sensibiliser les enfants à la qualité de leur environnement et de les responsabiliser sur sa préservation.

Un projet sur l'entrée de ville, financé par la municipalité précédente, avait été élaboré par l'Atelier de l'Ile : l'on a exploité ce document.

Il s'agit de 8 séances de 1h 30 avec les écoles primaires.

3 lieux ont été privilégiés

- la zone à la limite des premiers immeubles avec des plantations d'arbustes feuillus
- la mare qu'il faudra dégager et dans laquelle on pourra mettre des têtards de tritons, de grenouilles
- la zone près de la croix blanche où se trouvent les oiseaux qui sont dérangés par les lumières la nuit; on y plantera des arbustes

La municipalité s'engage à financer le projet

Une « animatrice Nature » Mme Soufflet, accompagnera les enfants.

Par cette contribution, nous voulons montrer que nous sommes une association qui agit positivement dans la vie de la commune.

#### **4 Les élections**

ASPECT a tenu son rôle lors des élections municipales en adressant un courrier à chacune des listes et en intervenant lors de réunions publiques.

#### **5 Suivi des permis de construire**

1) Action sur le lotissement de Milin Avel : C'est un secteur remarquable sur une ligne de crête ; il y a eu réduction de la zone et le cahier des charges a imposé aux maisons le long de la rue d'avoir des toits traditionnels. Le commissaire enquêteur a donné certes un avis favorable mais avec des réserves.

2) Corniche du Drellac'h : construction d'une maison et d'un garage

3) Intervention sur 2 permis avec un recours gracieux auprès de la mairie ;  
rue Ste Barbe où ASPECT a demandé une modification sur le 1er permis : la municipalité se retranche derrière l'avis e l'ABF qui n'a fait aucune objection

rue Dom Michel jouxtant la chapelle Dom Michel récemment rénovée : un courrier a été adressé à la mairie, nous avons rencontré le propriétaire qui a accepté de faire une simulation en volume. Malgré ces démarches et la consultation d'un avocat, la construction se fait et bouche la visibilité de la communauté des sceurs.

4) Route touristique : il s'agit de 2 grosses maisons vers le Bilou qui posent des problèmes de sécurité dans un virage et de point de vue sur St Mathieu.

5) Rampe de Porsliogan : très volumineux ensemble mais les 2 architectes, propriétaire et ABF se sont accordés

La commission d'urbanisme de la municipalité fait appel à la DDTM ( Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et à l'ABF pour l'instruction des permis de construire.

ASPECT a entrepris de consulter ces organismes : elle a déjà rencontré la responsable DDTM, puis le technicien de la CCPI qui, à partir du 1er juillet 2015 sera en charge de l'instruction. De plus, un rendez-vous est pris pour octobre avec l'ABF Mr Sénéchal, afin de comprendre son rôle dans les permis de construire.

Des premières rencontres, il ressort que les services administratifs n'ont aucun pouvoir sur le construit, reconnaissant même la justification d'une association comme la nôtre ; ils n'ont qu'un rôle de conseiller : c'est le Maire qui décide.

## **6 Agenda 21**

Christian Garnier explique en quoi consiste l'Agenda 21 : il s'agit d'un plan stratégique qui a pour but le développement durable, assurer la transition écologique. L'Agenda 21 dans une commune est à l'initiative locale. Un document très intéressant sur l'état des lieux est consultable sur le site de la mairie. Le Forum 21 fut l'occasion de donner la parole à la population : il y a eu beaucoup de questions sur l'environnement, les constructions.

La Mairie en a fait une synthèse qui sous-estime les préoccupations des Conquétos en matière de protection de notre patrimoine.

Jean Chabrol en a fait l'analyse pour ASPECT.

### **- Perspectives**

Poursuite du travail sur AVAP et implication dans le PLU ou PLUI

Encadrement des enfants dans le cadre des TAP

Rencontre avec M Sénéchal ABF le 17/10/14

Agenda 21 : il faut motiver les Conquétos pour l'avenir

AVAP, Agenda 21, PLU sont des outils qui nous permettront d'être en prise avec les Conquétos

### **- Renouvellement du Conseil d'Administration**

Il est procédé au renouvellement du C.A.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année par tiers.

Marie-Claude Burdin et Alain Breterc'h sont sortants. Ils se représentent et sont élus à l'unanimité.

Mme Brigitte Bornemann, souvent absente et n'ayant pas renouvelé son adhésion, est exclue.

Philippe Gay est démissionnaire.

Une nouvelle candidature se propose : Mme Marie-Françoise Malo qui est élue à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration compte actuellement 10 membres et se réunira prochainement afin d'élire son Bureau

Ce compte rendu sera mis à la disposition des adhérents sur notre site internet.

### **- Votes**

Le rapport financier et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité

### **- Questions du Public et discussion**

Des interrogations sur le classement de l'Eglise Sainte - Croix et du périmètre des 500 mètres  
Quid de Le Conquet « petite cité de caractère » ? Cela semble bien enterré

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente lève la séance, et après avoir remercié les adhérents pour leur concours, invite les participants au pot de l'amitié.

La Vice- Présidente



Josiane CLOCHON

La Secrétaire



Michèle GENDROT

Pièce jointe : présentation des comptes

